



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 3 novembre 2016 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Daniel Dumontier | - David Dumont |
| - Mario Dufour | - |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 3 NOVEMBRE 2016

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
 - a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 octobre 2016
 - b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2016
3. Rapport de la Mairesse
4. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Loisirs et Sport Montérégie: Sondage
5. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Service de Sécurité incendies: Achat d'uniformes
 - c) Service de Sécurité incendies: Achat d'habits de combat
 - d) Embauche des pompiers Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon (fin de probation)
6. Correspondance
7. Urbanisme
 - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
 - b) Refonte règlement: Demande d'extension de délai pour la concordance des règlements d'urbanisme avec le schéma d'aménagement
 - c) Adoption du 2e projet de règlement numéro 289-99
 - d) Demande d'autorisation pour la vente de sapin de Noël
8. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable approuvé
 - c) MRC Achat sel regroupés
 - d) Travaux publics : Appel d'offres matériaux borne fontaine
 - e) Sol contaminé



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- f) Vérification et validation des appareils de mesure à l'usine de filtration d'eau potable
 - g) Réparation de la transmission de l'unité #21 (pépine)
 - h) Contrôleurs à vitesses variables au poste de distribution d'eau potable
 - i) Mesures compensatoires sur le réseau d'égout sanitaire
 - j) Cession Place du Dr. Aumont
9. Comptes à payer (municipalité)
- a) Comptes à payer pour le mois de novembre 2016
 - b) Comptes payés durant le mois d'octobre 2016
10. Comptes à payer (factures)
- a) McNeil Électrique Inc. (1,519.78\$)
 - b) Transport Alain Grégoire Inc. (2,115.14\$)
 - c) CMP Mayer Inc. (L'Arsenal) (2,183.09\$)
 - d) Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (2,271.00\$)
 - e) Exca-Vac (2,272.98\$)
 - f) Broyage Mobile Estrie (2,759.40\$)
 - g) Refuge A.M.R. (2,928.82\$)
 - h) Solutions Solu-NET Inc. (3,023.84\$)
 - i) JPR Spectacle (3,449.25\$)
 - j) Clean Harbors Québec Inc. (3,992.32\$)
 - k) Kemira Water Solutions Canada Inc. (5,932.31\$)
 - l) Groupe Le Corre & Associés Inc. (19,315.26\$)
11. Adoption du règlement numéro 391-1: Cour municipale
12. Demande de don ou commandite
- a) La Marg'Elle Inc.
 - b) Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville
 - c) Club Lions de Napierville souper smoked meat
 - d) Tournoi Novice-Atome-Pee-Wee Napierville
13. Approbation entente : Dossiers TAT (SST) 585437 62A 1509 - CRT #2016-01 et dossier CNESST : CM-2015-5850
14. Conciergerie: Bibliothèque
15. Conciergerie: Hôtel de ville
16. Centre communautaire: Refinancement du solde de l'emprunt
- a) Centre communautaire: Refinancement acceptation de la soumission
 - b) Centre communautaire : Refinancement signatures des billets
17. Invitation à joindre le Regroupement pour un Québec en santé
18. Avis de motion: Adoption du règlement numéro 401-1
19. Accès à la propriété: Novembre 2016
20. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

21. Édifices Municipaux: Décorations de Noël
22. Déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers
23. Varia
24. Public: Période de questions
25. Levée de l'assemblée

2016-11-493 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2016-11-493 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

Adoption des procès- verbaux

Adoption des procès-verbaux

2016-11-494 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 octobre 2016.

Résolution #2016-11-494 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 octobre 2016.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 octobre 2016.

ADOPTÉE

2016-11-495 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2016

Résolution #2016-11-495 : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 octobre 2016.

ADOPTÉE

Discours de la Mairesse

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ÉTATS FINANCIERS 2015 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de l'an 2015 préparés et vérifiés par la firme comptable Lefavre, Labrèche, Gagné c.a., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 5 mai 2016 et ils montraient des revenus et affectations de 4,902,964 \$ et des dépenses incluant le remboursement en capital du Service de la dette, le tout pour un montant de 4,493,173 \$, laissant ainsi un excédent de 409,791 \$ pour l'exercice. Au 31 décembre 2015, le bilan du fonds d'administration montrait donc des surplus accumulés de 1,060,045 \$ dont 496,602 \$ affectés à des réserves pour le remboursement des emprunts qui deviendront échus, pour les remboursements suite à l'utilisation des pinces de désincarcération ainsi qu'une somme de 200,000 \$ qui a été affectée au budget 2016.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

Au début de l'année, nous avons prévu des revenus et dépenses de 4,407,629 \$. Nous anticipons des revenus de 4,530,000.00 \$ soit environ 122,000 \$ de plus que prévu. L'écart est attribuable entre autres à des surplus provenant des taxes et compensations (48,000 \$), des mutations immobilières (37,000 \$), par l'apport de subventions (47,000\$) provenant entre autres du Programme Emploi-Québec, de subvention pour la Fête Nationale, d'une subvention pour la conversion des luminaires au LED et d'une subvention d'Eco Entreprise Québec pour l'achat de contenant à recyclage, les revenus d'entraide (10,000\$), les revenus divers (14,000\$) ainsi qu'un manque à gagner relativement aux activités de loisirs (-34,000\$) soit moins d'inscriptions que prévus. Concernant les dépenses, nous anticipons qu'elles seront de 4,454,000 \$ soit environ 46,000 \$ de plus que prévu au budget. L'écart est attribuable entre autres à des dépenses reliées à l'administration générale(29,000 \$), aux élections partielles (14,000\$), à la sécurité publique (13,000 \$) incluant les dépenses pour entraide, Loisirs et culture (45,000\$), entretien des parcs municipaux (12,000\$), à des économies au niveau du transport routier (-6,000 \$), de à l'hygiène du milieu (-11,000 \$), de l'urbanisme et quote-part (-4,000\$) et à des immobilisations non réalisées (-46,000\$). Le surplus budgétaire sera d'environ 76,000 \$ pour l'année 2016.

Durant l'année, des travaux ont été réalisés, soit la deuxième phase du pavage de la rue Napier-Christie, le déplacement de la conduite d'aqueduc située sous le chalet des loisirs afin de boucler le réseau suite à un bris, des démarches de recherches en eau ont été débutées, l'aménagement du petit bâtiment de services pour les terrains de soccer situés au bout de la rue Poupart, l'installation de nouveaux modules de jeux, balançoires, bancs et paniers à rebuts et recyclage aux Parc Patenaude et Napier-Christie.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

L'aménagement de ces deux parcs a été réalisé dans le cadre du Pacte rural où l'enveloppe accordée fut de 29,705\$.

La rémunération du maire pour l'année 2016 se chiffre à 18,861.44 \$ avec une allocation de dépenses de 9,430.72 \$. Les conseillers et conseillères reçoivent 6,287.20 \$ avec une allocation de dépenses de 3,143.64 \$.

Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2016-2017-2018

Conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le conseil a adopté le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers 2016-2017-2018 :

DÉPENSES À EFFECTUER	2016	2017	2018
Chemins, rues	145,000 \$	145,000 \$	145,000 \$
Galerie Hôtel de ville	25,000 \$		
Enseigne numérique	50,000 \$		
Aménagement parcs Napier-Christie et Patenaude (Pacte rural)	31,160\$		
Trottoirs	19,000 \$	20,000 \$	20,000 \$
	270,160 \$	165,000 \$	165,000 \$
	=====	=====	=====
MODE DE FINANCEMENT			
Fonds d'administration	270,160 \$	165,000 \$	165,000 \$
	=====	=====	=====

CONTRATS DE 25,000 \$ ET PLUS ET DÉPENSES DE 2000 \$ ET PLUS ET TOTALISANT PLUS DE 25,000 \$ EN L'AN 2015-2016

DESCRIPTION DES TRAVAUX	NOM DU CONTRACTEUR	MONTANTS
Quote-part TPI, ordures, recyclage, modernisation du rôle	MRC des Jardins-de-Napierville	414,047.76 \$
Assurances 2016	Groupe Ultima	76,675.00 \$
Travaux de pavage rue Napier-Christie	Béton MSA	67,053.74\$
Réfection galerie hôtel de ville	Constructions R.D.J. inc.	33,324.34\$
Quote-part déneigement, ordures, compresseurs, HMB et CPA	Centre Sportif Régional Groupe DPJL	42,978.73\$
Flocon pour usine de filtration	Les Équipements Lapierre	34,647.87\$
Enseigne numérique	Médiagraphe	57,596.12\$
Honoraires professionnels	Les avocats Lecorre & Associés	71,275.84\$
Achat immeuble 314 rue Saint-Louis	Me Guillaume Giroux-Sirois	171,389.56\$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

RÉALISATIONS 2016 ET OBJECTIFS 2017

Des actions concrètes ont été prises par le conseil municipal en rapport avec l'environnement.

La Municipalité a dévoilé en avril 2012 sa politique de l'arbre. Encore cette année, le conseil municipal a mis l'emphase sur l'embellissement du territoire en offrant gratuitement aux propriétaires de nouvelles constructions, un arbre qui fut planté par les employés du département des travaux publics, 11 arbres ont été remis cette année. De plus, le conseil municipal a procédé au tirage de 10 arbres parmi les citoyens. Cette initiative se poursuivra pour la prochaine année.

Toujours dans un souci d'économie de papier la municipalité s'est dotée d'une enseigne numérique permettant le partage constant d'information. Cette enseigne permet également aux organismes locaux de promouvoir leurs activités et événements.

En 2014, la Municipalité a mis en place un programme de subvention pour les citoyens utilisant les couches lavables. Ce programme sera reconduit en 2017.

En 2011, la Municipalité s'est inscrite au Programme de classification horticole de la Corporation des Fleurons du Québec. À cette occasion, la municipalité s'est vue décerner trois fleurons dont le maximum est de cinq fleurons par année. Notre adhésion est renouvelée pour les trois prochaines années et nous tenterons, avec votre collaboration d'augmenter le nombre de fleurons, ou du moins de le maintenir. Ceci sera une motivation permanente d'améliorer chaque année, l'aménagement floral et paysager de notre milieu de vie et nous invitons tous les citoyens, commerçants et industries à participer activement à l'embellissement de notre municipalité. En respect avec la réglementation sur l'arrosage, le conseil invite les citoyens à utiliser des contenants récupérateurs d'eau de pluie. Cette année, la municipalité a procédé au tirage de 25 barils récupérateurs d'eau de pluie ainsi que 50 composteurs et suite à la forte participation de la population nous tenterons de reconduire les projets en 2017.

Du côté du Service de sécurité incendies, le Service de Prévention est maintenant effectué à l'interne par le Service et un bureau pour le préventionniste a été aménagé.

Suite à la présentation non concluante de la construction d'un complexe aquatique régionale aux municipalités environnantes, la Municipalité a soumis un projet aux instances gouvernementales afin d'obtenir une aide financière permettant la construction d'un complexe aquatique intérieure de plus petite envergure et des réponses sont attendues de ce côté.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Du côté de la bibliothèque municipale, suite à l'annonce d'un agrandissement des écoles, cette dernière se verra retirer la collection des livres scolaires, au moment du projet finalisé, ce qui représente environ 6,000 livres sur une totalité de 25,000 livres. Les locaux pourront alors être réaménagés et soyez assuré que les services ne seront pas diminués. La bibliothèque offrira toujours des livres jeunesse et l'espace gagné sera bénéfique. Nous étudions présentement les opportunités d'aménagement et d'ajout de service que cette nouvelle réalité nous permettra de mettre en place. La Municipalité a également installé deux boîtes « croque-livres » permettant les échanges, une sur le terrain de l'école Daigneau et une au parc Charbonneau.

La Municipalité est inscrite dans la démarche pour l'élaboration d'une Politique municipale des aînés à Napierville. Un sondage a été transmis aux personnes de 50 ans et plus et nous avons reçu un peu plus de 500 sondages remplis. Merci pour cette belle participation, vous nous aider à répondre à vos besoins. La Politique devrait voir le jour au courant de l'année 2017.

La Municipalité a également signifié son intérêt à se doter d'une Politique familiale dont les démarches pour l'élaboration devraient débiter au courant de l'année 2017.

Dans le cadre du nouveau programme TECQ 2014-2018, la municipalité de Napierville recevra une somme de 1,253,779 \$. La Municipalité devra réaliser des travaux pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures. Une nouvelle programmation des travaux a été réalisée et devra être approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées a été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et nous sommes dans l'attente de son approbation afin de terminer la programmation. Des nouvelles modalités du programme sont offertes aux municipalités, soit la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20 % (250,756\$) de la somme allouée pour réaliser des travaux admissibles au choix de la municipalité, sans tenir compte de l'ordre de priorité.

Une partie de ce montant servira au paiement de l'aménagement du bâtiment de service situé sur le terrain de soccer à l'extrémité de la rue Poupart et la Municipalité désire se prévaloir de la balance pour l'aménagement d'une aire de jeux d'eau, ce projet est présentement en développement et nous aimerions que les installations puissent être opérationnelles à l'été 2017.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

La Municipalité a lancé le 26 août 2015 un programme d'accès à la propriété offrant une aide financière aux familles ou aux jeunes couples qui souhaitent acheter ou construire une première habitation sur le territoire de la Municipalité. Le Programme va bon train et à ce jour environ une quarantaine de demandes ont été traitées représentant un montant approximatif de 90,000\$ dont une partie a été versée en 2016 et l'autre partie sera versée au courant de l'année 2017. La presque totalité du montant budgété est déjà allouée.

La Municipalité est aussi fière de ses partenariats, pour en citer quelques-uns :

En partenariat avec le CLD et l'école Daigneau, la création d'un conseil d'un jour permettant aux enfants de se familiariser avec la démocratie municipale tout en apportant des projets afin de favoriser la persévérance scolaire.

Pour une deuxième année, nous serons partenaires des rendez-vous de la communauté. Cette année l'événement aura lieu en février à l'école Louis-Cyr. Une belle collaboration entre la MRC, le CLD, l'école et les différents organismes participants. Ce rendez-vous permet à la population de connaître ou découvrir les multiples organismes disponibles dans la région. Enfin, en collaboration avec « Apprendre en cœur », nous sommes fiers d'accueillir et ce, depuis 3 ans le camp « Stimulation » qui offre des ateliers de développement du langage, d'éveil à la lecture et à l'écriture et diverses activités favorisant le développement global permettant aux enfants d'évoluer.

Sur les questions de sécurité, la Municipalité demeure proactive en ce qui a trait à la sécurité routière sur son territoire. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec afin de s'assurer que le Code de la Sécurité routière soit respecté.

Une étude de regroupement des municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville est en cours présentement, vous serez informé des résultats dès qu'ils seront disponibles.

Comme vous le savez tous l'année 2016 a été éprouvante pour tous suite au décès prématuré de monsieur le Maire Jacques Délisle et sachez que je fais tout en mon pouvoir pour poursuivre le chemin tracé par ce dernier. Jacques tu as fait un travail exceptionnel ta présence nous manque à tous.

En terminant, je tiens à souligner le travail exceptionnel effectué par tout le personnel de la municipalité, autant le soutien administratif que les services publics tels que les employés du département des travaux publics,



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

du Service de sécurité incendies/premiers répondants, des Loisirs, les brigadières scolaires ainsi que les bénévoles et la responsable de la bibliothèque pour leur dévouement auprès de la population. L'accueil chaleureux et l'enthousiasme de répondre aux préoccupations exprimées par la population sont des qualités appréciées par le conseil municipal et nous les encourageons à continuer dans cette même voie.

Je remercie aussi tous les citoyennes et citoyens qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté, tant dans les loisirs que pour les organismes sans but lucratif. Vos efforts sont très appréciés.

Comme par le passé, nous désirons continuer à vous offrir les meilleurs services, et ce, pour le moins cher possible.

***TOUS ENSEMBLE NOUS CONTRIBUERONS AU DÉVELOPPEMENT DE
NOTRE MUNICIPALITÉ.***

Le budget de l'année 2017 sera étudié et adopté à une session extraordinaire du conseil prévue pour le 15 décembre 2016 à 19h30.

Naturellement vous êtes toujours les bienvenus.

Merci.

Chantale Pelletier, Mairesse

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

2016-11-496 Loisirs et Sport Montérégie: Sondage

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de novembre 2016.

Résolution #2016-11-496 : Loisirs et Sport Montérégie: Sondage

CONSIDÉRANT QUE Loisirs et Sport Montérégie procédera à un sondage sur le loisir municipal au travers de la MRC afin d'améliorer les services offerts;

CONSIDÉRANT QUE deux personnes seront engagés afin de procéder à ce sondage qui s'effectuera de façon téléphonique;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont de 7,000\$;

CONSIDÉRANT QUE Québec en forme assumera la majeure partie des coûts engagés;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'advenant qu'il reste une partie des coûts à défrayés, le montant sera divisé entre les 11 municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser Loisirs et Sport Montérégie à procéder au sondage tel que décrit ci-dessus.

Il est également résolu que le montant payable par la municipalité de Napierville ne devra pas dépasser 500\$.

ADOPTÉE

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

2016-11-497 Service de Sécurité incendies: Achat d'uniformes

2016-11-498 Service de Sécurité incendies: Achat d'habits de combat

2016-11-499 Embauche des pompiers Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon (fin de probation)

Incendie

Rapport du directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois de novembre 2016.

Résolution #2016-11-497 : Service de Sécurité incendies: Achat d'uniformes

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur du service de Sécurité incendies à procéder à une dépense approximative de 3,000\$ pour l'achat d'uniformes pour les pompiers;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2016-11-498 : Service de Sécurité incendies: Achat d'habits de combat

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur du service de Sécurité incendies à procéder à une dépense approximative de 6,000\$ pour l'achat de trois habits de combat;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Résolution #2016-11-499 : Embauche des pompiers Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon (fin de probation)

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de Sécurité incendies a recommandé l'engagement avec rémunération des Messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon, sur une période de probation de 12 mois, suivant résolution du 02 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette période de probation s'est terminée le 02 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de Sécurité incendies recommande l'embauche de Messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'embaucher avec rémunération Messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon à titre de pompier pour le service de Sécurité incendies de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville au taux horaire présentement en vigueur.

Il est également résolu que ces nominations soient entérinées par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Correspondance

Correspondance

La directrice générale adjointe a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue :

Correspondance des **Affaires Municipales et Occupation du territoire** concernant l'analyse du formulaire de l'usage de l'eau potable; une autre concernant le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potables, d'égouts et de chaussée; une autre concernant l'offre d'une aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services incendies.

Lettre du **Réseau Biblio de la Montérégie** concernant la déclaration des bibliothèques du Québec; une autre concernant le fond jeunesse pour améliorer les collections jeunesse; une autre concernant les nouveautés animation Octobre; une autre concernant la septième édition du Prix d'excellence Gérard-Desrosiers en aménagement de bibliothèques; une autre concernant la mise en jour de la liste des municipalités en Montérégie; une autre concernant un nouveau programme pour les enfants le Slicefractions; une autre concernant la contribution financière annuelle des municipalités; un autre sur le forum innovation Bois la relance forestière; une autre concernant la nouvelle manière d'offrir le NIP aux abonnés de bibliothèques.

Un communiqué de l'**Union Municipale Québécoise** concernant la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'œuvre; un autre sur le développement économique municipale de l'UMQ; un autre concernant la solidarité municipale envers les victimes de l'ouragan Matthew en Haïti; un autre sur le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire; un autre concernant la réunion du Caucus des municipalités de centralité de l'UMQ; un autre concernant la vitalité économique des régions; un autre concernant la mise à jour économique du Québec.

Un communiqué de presse de la **Fédération Québécoise des Municipalités** concernant une entente sur le bois d'œuvre; un concernant un remerciement de la participation à son 75 congrès; un autre concernant la création d'une coopérative d'informatique municipale; un autre pour annoncer la tournée du président du FQM dans les municipalités; un autre concernant l'oléoduc Énergie Est; un autre concernant l'accueil favorable des annonces en développement économique régional; un autre concernant le travail devant poursuivre avec la participation des communautés forestières.

Lettre de **Madame Sophie Laflamme, Directrice du Service des affaires juridiques**, concernant la mise en œuvre de l'entente intermunicipale des Grandes Seigneurie

Lettre de **Madame Marie-Pier Morin, conseillère en loisir municipal**, concernant un prix Excellence remis par l'Association au service des loisirs municipal.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Un communiqué de **Ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'électrification des transports** concernant les entraves à prévoir sur l'autoroute 15 Sud à Saint-Bernard-De-Lacolle.

Demande de dons pour le banquet des récoltes **du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation** à la Pocatière le jeudi 15 septembre

Demande de dons par Le **Ministère du Patrimoine Canadien**, pour le lancement du processus 2017 d'envoi des demandes de financement du Canada en fête.

Une lettre du **Loisir et Sport Montérégie** concernant le lancement de ClicLoisir Montérégie le 10 novembre.

Lettre de la **Chambre des Communes** concernant le programme du gouvernement déterminé à lutter contre l'itinérance au Canada.

Lettre de **Monsieur Michel Lepage, Chef du parti Indépendantiste** concernant à l'opposition à toute contestation par le gouvernement du Canada de la loi 99 sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple du Québec.

Lettre de **Monsieur Georges Szaraz, Directeur général de Mabarex** concernant les questions posées lors du salon de la FQM sur l'emploi du bac brun.

Lettre de Monsieur Jean-Pierre Blais, du **club Fadoq de Napierville** afin de remercier l'implication envers les aînés de la part du personnel de la municipalité.

Lettre de la **Société Daktronics** remerciant de les avoir choisi pour l'enseigne numérique et proposant leur aide à chaque fois que besoin en est nécessaire.

Une lettre du **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes** concernant une occasion de faire valoir un point de vue à l'examen de la poste Canada. En répondant à des questions au prochain sondage.

Lettre de Monsieur André Desnoyers, concernant la ligne de navette mono-rail M.G.V. pour les villes de Québec et de Lévis.

Lettre de l'**Association pour la santé publique du Québec** concernant la lutte contre le tabagisme.

Lettre de la **Fondation David Suzuki** concernant le lancement des 2 éditions de son concours.

Lettres de la **Municipalité de Saint-Cyprien-De-Napierville** concernant ses résolutions adoptées le 11 octobre.

Demande de don du H.M.B. de Napierville.

Revue de l'écho des XI.

Lettre de la **M.R.C. du Jardins de Napierville** concernant l'adoption d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Prix de reconnaissance 2015-2016, reçu par la **Commission scolaire des Grandes-Seigneuries** dans le cadre de la soirée qui s'est tenue le 29 septembre dernier.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Lettre de **Transport Canada**, concernant le programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire.

Lettre de **Recyc-Québec** concernant un dépôt bancaire.

Demande de don de **la Fadocq** pour la 25^e édition des jeux des aînés qui se déroulera en mai 2017.

Rapport du **Refuge AMR** pour les mois de septembre et octobre 2016.

Lettre de l'**Atelier Urbain** concernant le lancement des Guides techniques de l'atelier. Invitation de **Madame Anne Minh-Thu Quach** à un 5 à 7 le jeudi 27 octobre; une autre le 14 octobre à 9h 30 au Vergers Leahy Inc. à Franklin par **Monsieur le Ministre de l'énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Monsieur Pierre Arcand**; une autre de **Madame Brenda Shanahan, députée de Châteauguay-Lacolle** concernant une consultation publique sur la stratégie nationale de logement le mercredi 12 octobre à Centre communautaire de Sainte-Julie; une autre à la grande fête des livres le dimanche 23 octobre dès 13h30 au Centre communautaire de Saint-Michel, organisé par la **MRC jardins de Napierville**.

Invitation à la cérémonie du souvenir de la filiale 11 provenant de la **légion Royale Canadienne** pour Madame Chantale Pelletier, Mairesse, le 6 novembre à Lacolle; une autre pour l'inauguration de l'exposition du **Club des sciences de la terre de la Montérégie** le 4 novembre à 16h à la bibliothèque de Sherrington; une autre provenant d'**action bénévole** à la conférence de la SAAQ au volant de ma santé pour les aînés le mardi le 8 novembre dès 13h30 à la salle communautaire de Napierville; une autre de **Madame Brenda Shanahan, députée de Châteauguay-Lacolle**, le 18 novembre dès 16h à Saint-Constant, à un échange sur la consultation prébudgétaires régionale; une autre du **Cercle des Lions** invitant Madame Chantale Pelletier, Mairesse, à leur souper Smoked meat le 5 novembre dès 18h; une autre au gala d'humour pour les bénévoles se tenant le 12 novembre à 19h; une autre pour l'accueil aux nouveaux membres de la **Chambre de Commerce et de l'industrie du Haut Richelieu** le 30 novembre aux Halles de Saint-Jean; une autre de la **Chambre de Commerce Royal Roussillon** le mercredi 16 novembre à un 5 à 7h

Urbanisme

Rapport du responsable de l'urbanisme

2016-11-500 Refonte règlement: Demande d'extension de délai pour la concordance des règlements d'urbanisme avec le schéma d'aménagement.

Urbanisme

Rapport du responsable de l'urbanisme

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de novembre 2016.

Résolution #2016-11-500 : Refonte règlement: Demande d'extension de délai pour la concordance des règlements d'urbanisme avec le schéma d'aménagement.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville portant le numéro de règlement URB-205 le 22 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités locales doivent, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le délai prévu à la loi prend fin le 22 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville sont dans un processus d'étude de faisabilité d'un regroupement municipal entre les deux municipalités en collaboration avec le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le processus de fusion influencera les orientations municipales en termes de vision d'aménagement et de planification du territoire dans l'éventualité d'un regroupement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a connu une élection partielle en 2016 ce qui a ralenti le processus relatif à l'étude de faisabilité du regroupement municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet aux municipalités de demander une extension de délai au Ministre en justifiant cette demande;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville évalue actuellement la possibilité d'octroyer un contrat à une firme spécialisée en urbanisme afin de l'appuyer dans le processus de refonte de la réglementation afin de respecter l'extension de délai.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De présenter une demande de prolongation de délai jusqu'au 22 décembre 2017 pour la concordance des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme avec le schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville au Ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉE

2016-11-501
Adoption du
2e projet de
règlement
numéro 289-
99

Résolution #2016-11-501 : Adoption du 2e projet de règlement numéro 289-99

CONSIDÉRANT l'intervention, suite à la consultation publique, de quelques citoyens de la rue Saint-Henri;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De reporter l'adoption du 2e projet de règlement.

ADOPTÉE

2016-11-502
Demande
d'autorisation
pour la vente
de sapin de
Noël

Résolution #2016-11-502 : Demande d'autorisation pour la vente de sapin de Noël

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Napierville a reçu une demande d'autorisation de la part de monsieur Jean-Yves Boisvert pour la vente de sapins de Noël dans la station du Marché Corriveau situé au 370, rue Saint-Jacques à Napierville;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a reçu l'autorisation du Marché Corriveau;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser monsieur Jean-Yves Boisvert à vendre des sapins de Noël dans le stationnement du Marché Corriveau situé au 370, rue Saint-Jacques à Napierville jusqu'au 24 décembre 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

Travaux publics

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur le conseiller David Dumont fait la lecture du rapport du Directeur des travaux publics pour le mois de novembre 2016.

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable approuvé

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable approuvé

La Directrice générale adjointe, Madame Julie Archambault, dépose au conseil municipal une copie du formulaire de l'usage de l'eau potable pour l'année 2015, incluant les immobilisations ponctuelles, dûment approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2016-11-503 MRC : Achat sel regroupés

Résolution #2016-11-503 : MRC : Achat sel regroupés

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville procédera à un appel d'offres regroupés pour l'achat de sel de déglacage pour l'année 2017-2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De mandater la MRC des Jardins-de-Napierville à aller en appel d'offres regroupés pour l'achat de sel de déglacage pour l'année 2017-2018;

Il est également résolu que la municipalité de Napierville pourra se retirer si la soumission retenue ne correspond pas au prix unitaire souhaité.

ADOPTÉE

2016-11-504 Travaux publics : Appel d'offres matériaux borne fontaine

Résolution #2016-11-504 : Travaux publics : Appel d'offres matériaux borne fontaine

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à des appels d'offres sur invitation relativement à l'achat de matériaux pour borne fontaine sur le territoire de la Municipalité de Napierville pour un montant approximatif de 20,000\$ plus les taxes.

ADOPTÉE

2016-11-505 Sol contaminé

Résolution #2016-11-505 : Sol contaminé

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été donné à la firme de Béton MSA pour la relocalisation d'une conduite d'aqueduc dans le secteur des loisirs afin de contourner le chalet des loisirs suite à un bris localisé sous le bâtiment.

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux d'excavation il a été constaté une zone de contamination aux hydrocarbures.

CONSIDÉRANT QUE les sols excavés doivent être éliminés dans un site conforme aux exigences du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à réaliser les travaux afin de transporter et disposer les sols dans un site autorisé.

Il est également résolu que les coûts associés seront pris à même les surplus accumulés :

ADOPTÉE

2016-11-506
Vérification et validation des appareils de mesure à l'usine de filtration d'eau potable

Résolution #2016-11-506 : Vérification et validation des appareils de mesure à l'usine de filtration d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration d'eau potable est en opération depuis l'an 2006;

CONSIDÉRANT QUE des appareils de mesures en continue doivent être réparés ou remplacés;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de faire exécuter les vérifications par un technicien spécialisé dans le domaine;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à mandater un technicien spécialisé pour réaliser les différents essais et voir aux remplacements d'équipements si requis.

Il est également résolu que les frais associés seront pris à même le budget d'opération de l'usine de filtration d'eau potable à défaut de quoi ceux-ci devront être approuvés préalablement par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2016-11-507
Réparation de la transmission de l'unité #21 (pépine)

Résolution #2016-11-507 : Réparation de la transmission de l'unité #21 (pépine)

CONSIDÉRANT QUE l'unité #21 a subi une inspection mécanique pour connaître l'état générale de la machine;

CONSIDÉRANT QUE l'une des composantes telle que la transmission présente une usure qui requiert une intervention avant qu'il y est un bris majeur;

CONSIDÉRANT QU'UN estimé des coûts de réparation a été présenté par la compagnie *Hewitt Équipements* au montant approximatif de 10,000 dollars, excluant les frais de transport;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à faire réparer l'unité #21 dont les coûts seront imputés à même le budget d'opération de l'équipement.

ADOPTÉE

2016-11-508
Contrôleurs à vitesses variables au poste de distribution d'eau potable

Résolution #2016-11-508 : Contrôleurs à vitesses variables au poste de distribution d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE les panneaux de contrôle des pompes de distribution d'eau potable sont de type ARRÊT/DÉPART fonctionnant avec 100% de la charge électrique;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE peu importe la demande en eau, ceux-ci n'ont pas la capacité de moduler la vitesse des moteurs des pompes en fonction de la demande en eau résultant ainsi à une consommation énergétique accrue et causant une usure prématurée à la vanne mécanique modulante permettant de stabiliser la pression et la demande en eau dans le réseau de distribution;

CONSIDÉRANT QUE ce type de fonctionnement représente des coûts énergétiques annuel élevés;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement de ces panneaux par un nouveau panneau équipé de deux contrôleurs à vitesses variables fonctionnant indépendamment, va permettre de conserver plus longtemps en état de fonctionnement la vanne régulatrice et de réduire substantiellement les coûts énergétiques d'électricité;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses font parties du budget d'opération 2016;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder aux achats d'équipements et à faire raccorder par un maître électricien le matériel nécessaire pour effectuer la mise en route des équipements pour un montant total approximatif de 25,000\$.

ADOPTÉE

2016-11-509
Mesures
compensatoires
sur le réseau
d'égout
sanitaire

Résolution #2016-11-509 : Mesures compensatoires sur le réseau d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville est dans l'obligation de fournir un projet à être approuvé par le Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au niveau des mesures compensatoires qu'elle entend mettre en place sur le réseau d'égout sanitaire afin de pouvoir continuer à développer son territoire ainsi que celui de la municipalité de St-Cyprien.

CONSIDÉRANT QUE ces mesures compensatoires doivent être présentées en collaboration avec la municipalité de St-Cyprien afin d'intégrer l'ensemble des projets futurs de développements pour les deux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes d'experts-Conseils ont soumises une offre de service afin de réaliser et d'accompagner la demande pour approbation auprès du MDDELCC soit la firme *Tétra Tech* au montant de 16,450\$ et la firme Les Services EXP inc. au montant de 19,500\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de la firme de *Tétra Tech inc.* au montant de 16,450\$ plus les taxes applicables pour préparer et présenter un projet de mesures compensatoires conforme aux attentes des deux municipalités et faire approuver le tout par le MDDELCC.

Il est également résolu que ces mesures compensatoires une fois approuvées, devront être mises en place à des fins de contrôle et de suivi pour les développements futurs de deux municipalités.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-11-510 Cession Place du Dr. Aumont

Résolution #2016-11-510 : Cession Place du Dr. Aumont

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Construction N.C. inc. cède à la Municipalité de Napierville la Place Dr Aumont et les infrastructures installées dans ladite rue étant le lot 99-81 du cadastre de la paroisse de St-Cyprien ainsi que le lot 99-72 à titre de fonds parcs;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser Madame la mairesse Chantale Pelletier et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Napierville l'acte de cession par la compagnie Construction N.C. inc. de la Place Aumont étant le lot 99-81 ainsi que le lot 99-72 du cadastre de la paroisse de St-Cyprien et des infrastructures installées dans cette rue et à lui verser le montant de 1\$;

Il est également résolu de mandater Me Hélène Lareau, notaire pour la préparation de l'acte de cession et de tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

Comptes à payer (municipalité)

Comptes à payer (municipalité)

2016-11-511 Comptes à payer pour le mois de novembre 2016

Résolution #2016-11-511 : Comptes à payer pour le mois de novembre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de novembre 2016 soit:

Municipalité au montant de 56,080.30\$
Bibliothèque au montant de 2,649.57\$
Loisirs au montant de 10,269.32\$
Incendie au montant de 6,081.07\$
Salaires pompiers octobre 2016 au montant de 20,055.43\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h57 car sa conjointe est une employée administrative.

2016-11-512 Comptes payés durant le mois d'octobre 2016

Résolution #2016-11-512 : Comptes payés durant le mois d'octobre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois d'octobre 2016 soit:

Municipalité au montant de 124,433.51\$
Bibliothèque au montant de 100.13\$
Loisirs au montant de 8,875.24\$
Incendie au montant de 2,339.51\$

ADOPTÉE

Comptes à payer (factures)

Comptes à payer (factures)

2016-11-513 Comptes à payer: McNeil Électrique Inc.

Résolution #2016-11-513 : Comptes à payer: McNeil Électrique Inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer la facture de *McNeil Électrique Inc.* au montant de 1,519.78\$ représentant le remplacement de quatre luminaires à la bibliothèque municipale suivant facture numéro 254;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-11-514
Comptes à
payer:
Transport
Alain
Grégoire Inc.

Résolution #2016-11-514 : Comptes à payer: Transport Alain Grégoire Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Transport Alain Grégoire Inc.* au montant de 2,115.14\$ représentant l'achat de pierre pour différents travaux suivant facture numéro 1878;

ADOPTÉE

2016-11-515
Comptes à
payer: CMP
Mayer Inc.
(L'Arsenal)

Résolution #2016-11-515 : Comptes à payer: CMP Mayer Inc. (L'Arsenal)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *CMP Mayer Inc.* au montant de 2,183.09\$ représentant l'achat de boyau non-conforme suite au test annuel suivant facture numéro 086940;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-11-516
Comptes à
payer:
Ministère des
affaires
municipales et
de
l'occupation
du territoire

Résolution #2016-11-516 : Comptes à payer: Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture du *Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire* au montant de 2,271.00\$ représentant le remboursement d'un trop-perçu sur compensation 2016 suivant lettre en date du 11 octobre 2016;

ADOPTÉE

2016-11-517
Comptes à
payer: Exca-
Vac

Résolution #2016-11-517 : Comptes à payer: Exca-Vac

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture d'*Exca-Vac* au montant de 2,272.98\$ représentant le remplacement des boîtes de service à réparer sur le réseau d'aqueduc du territoire de la municipalité de Napierville suivant facture #502101;

ADOPTÉE

2016-11-518
Comptes à
payer:
Broyage
Mobile Estrie

Résolution #2016-11-518 : Comptes à payer: Broyage Mobile Estrie

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Broyage Mobile Estrie Inc.* au montant de 2,759.40\$ représentant le déchetage de branche du site de dépôt de branches suivant facture numéro 11317;

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 21h00.

2016-11-519
Comptes à
payer: Refuge
A.M.R.

Résolution #2016-11-519 : Comptes à payer: Refuge A.M.R.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Refuge A.M.R.* au montant de 2,928.82\$ représentant les services rendus pour la municipalité de Napierville pour les mois de septembre et octobre 2016 suivant facture numéro NAPI 2016-09+10;

ADOPTÉE

2016-11-520
Comptes à
payer:
Solutions
Solu-NET Inc.

Résolution #2016-11-520 : Comptes à payer: Solutions Solu-NET Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Solutions Solu-NET Inc.* au montant de 3,023.84\$ représentant l'entretien du centre communautaire pour le mois d'octobre 2016 suivant facture numéro 2044.

ADOPTÉE

2016-11-521
Comptes à
payer: JPR
Spectacle

Résolution #2016-11-521 : Comptes à payer: JPR Spectacle

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *JPR Spectacle* au montant de 3,449.25\$ représentant le versement final pour le spectacle de Jeremy Demay lors de la soirée des bénévoles suivant contrat en date du 03 mars 2016.

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-11-522
Comptes à
payer: Clean
Harbors
Québec Inc.

Résolution #2016-11-522 : Comptes à payer: Clean Harbors Québec Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Clean Harbors Québec Inc.* au montant de 3,992.32\$ représentant la collecte des résidus domestiques dangereux qui a eu lieu le 21 septembre 2016 suivant facture #1001558306;

ADOPTÉE

2016-11-523
Comptes à
payer:
Kemira
Water
Solutions
Canada Inc.

Résolution #2016-11-523 : Comptes à payer: Kemira Water Solutions Canada Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira Water Solutions Canada Inc.* au montant de 5,932.31\$ représentant l'achat d'alufer pour le traitement des eaux suivant facture numéro 9019126956;

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-11-524 Comptes à payer: Groupe Le Corre & Associés Inc.

Résolution #2016-11-524 : Comptes à payer: Groupe Le Corre & Associés Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer les factures de *Groupe Le Corre & Associés Inc.* au montant total de 19,315.26\$ représentant les honoraires lors de la Négociations 2015-pompiers ainsi que la diffusion d'un atelier de formation suivant factures numéro 0000044259 et 0000004324.

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 0000044259 soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu qu'une partie de la facture numéro 0000004324 soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et qu'une autre partie soit facturée aux municipalités environnantes participantes.

ADOPTÉE

2016-11-525 Reglement numéro 391- 1: Cour municipale

Résolution #2016-11-525 : Reglement numéro 391-1: Cour municipale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville désire se prévaloir des articles 21 et suivants de la Loi *sur les cours municipales* (L.R.Q., c. C72.01) afin d'autoriser la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT l'avis de retrait de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Rémi transmis par la municipalité de Saint-Valentin;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'avait été apportée à l'entente relative à la Cour municipale commune de Saint-Rémi suite au retrait de la municipalité de Saint-Isidore (Décret no. 765-2010- le 8 septembre 2010);

CONSIDÉRANT l'avis de motion portant le numéro 2016-10-487 donné aux fins des présentes par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault lors de la séance ordinaire du 06 octobre 2016;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

RÈGLEMENT NUMÉRO 391-1

Autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente existante relatives à l'entente de Cour municipale commune de Saint-Rémi _____

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1- La Municipalité de Napierville autorise la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la ville de Saint-Rémi. Cette entente sera annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 2- La mairesse ou en son absence la Directrice Générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Napierville, ladite entente.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ARTICLE 3- Le présent règlement remplace et abroge le règlement 391.

ARTICLE 4- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

Demande de don ou commandite

Demande de don ou commandite

2016-11-526 Demande de don: La Marg'Elle Inc.

Résolution #2016-11-526 : Demande de don: La Marg'Elle Inc.

CONSIDÉRANT QUE le centre de femmes la Marg'Elle est un organisme à but non lucratif dont la mission principale est de promouvoir la prise en charge et l'autonomie des femmes;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande de don afin de les aider à poursuivre leur implication auprès des femmes dans le besoin suivant lettre en date du 09 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière, pour faire des rénovations afin d'insonoriser le centre suivant lettre en date du 09 septembre 2016;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 250\$ au centre de femmes la Marg'Elle à titre de don pour l'année 2016;

ADOPTÉE

2016-11-527 Demande de don: Fondation Santé Haut- Richelieu- Rouville

Résolution #2016-11-527 : Demande de don: Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu) a fait une demande d'aide financière suivant lettre du 20 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'hôpital du Haut-Richelieu dessert, entre autres, la population de Napierville;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 250\$ à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville pour l'année 2016.

ADOPTÉE

2016-11-528 Demande de don: Club Lions de Napierville

Résolution #2016-11-528 : Demande de don: Club Lions de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions de Napierville organise un souper bénéfique le 05 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les profits seront remis pour le projet un Avenir en santé à l'école Daigneau;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est à but non lucratif et oeuvre sur le territoire de la municipalité de Napierville;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 160\$ au Club Lions de Napierville représentant l'achat de 8 billets pour leur souper bénéfice du 05 novembre 2016.

ADOPTÉE

2016-11-529
Demande de
don: Tournoi
Novice-
Atome-Pee-
Wee
Napierville

Résolution #2016-11-529 : Demande de don: Tournoi Novice-Atome-Pee-Wee Napierville

CONSIDÉRANT QUE L'Association du Hockey Mineur de Beaujeu organise sa 21e édition de tournoi inter-régional Novice, Atome et Pee-wee.

CONSIDÉRANT QUE c'est un organisme à but non lucratif.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 300\$ pour une annonce publicitaire pour le tournoi inter-régional Novice Atome Pee-Wee de l'Association du Hockey Mineur de Beaujeu.

ADOPTÉE

2016-11-530
Approbation
entente :
Dossiers TAT
(SST) 585437
62A 1509 -
CRT #2016-01
et dossier
CNESST :
CM-2015-
5850

Résolution #2016-11-530 : Approbation entente : Dossiers TAT (SST) 585437 62A 1509 - CRT #2016-01 et dossier CNESST : CM-2015-5850

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'approuver l'entente survenue dans les Dossiers TAT (SST) 585437 62A 1509 - CRT #2016-01 et dossier CNESST : CM-2015-5850.

Il est également résolu d'autoriser Madame la Mairesse, Chantale Pelletier, à signer pour et au nom de la municipalité de Napierville ladite entente;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-11-531
Conciergerie:
Bibliothèque

Résolution #2016-11-531 : Conciergerie: Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la conciergerie de la bibliothèque se terminera le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail effectué par Madame Gloria Bélanger Éthier;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'octroyer le contrat de conciergerie de la bibliothèque pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 à Madame Gloria Bélanger Éthier.

Il est également résolu d'autoriser Madame la mairesse Chantale Pelletier et Madame Ginette L. Pruneau, directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat d'engagement de Madame Gloria Ethier et tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-11-532 Conciergerie: Hotel de ville

Résolution #2016-11-532 : Conciergerie: Hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la conciergerie de l'Hôtel de ville se terminera le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail effectué par Madame Gloria Bélanger Éthier;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer le contrat de conciergerie de l'Hôtel de Ville pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 à Madame Gloria Bélanger Éthier.

Il est également résolu d'autoriser Madame la mairesse Chantale Pelletier et Madame Ginette L. Pruneau, directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat d'engagement de Madame Gloria Ethier et tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

Centre communautaire: refinancement du solde de l'emprunt

Centre communautaire: Refinancement du solde de l'emprunt

2016-11-533 Centre communautaire: Refinancement acceptation de la soumission

Résolution #2016-11-533 : Centre communautaire: Refinancement acceptation de la soumission

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Napierville accepte l'offre qui lui est faite de **la caisse Desjardins des Seigneuries de la Frontière** pour son emprunt par billets en date du 10 novembre 2016 au montant de 1 028 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 392. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

87 800 \$	2.017 %	10 novembre 2017
89 600 \$	2.017 %	10 novembre 2018
91 400 \$	2.017 %	10 novembre 2019
93 300 \$	2.017 %	10 novembre 2020
666 800 \$	2.017 %	10 novembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE

2016-11-534 Centre communautaire: Refinancement signatures des billets

Résolution #2016-11-534 : Centre communautaire: Refinancement signatures des billets

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Napierville souhaite emprunter par billet un montant total de 1 028 900 \$:



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
392	303 300 \$
392	725 600 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 028 900 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 392 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par Madame Chantale Pelletier mairesse et Madame Ginette L. Pruneau directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 10 novembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	87 800 \$
2018	89 600 \$
2019	91 400 \$
2020	93 300 \$
2021	95 400 \$(à payer en 2021)
2021	571 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Napierville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 novembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 392, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

2016-11-535
Invitation à
joindre le
Regroupement
pour un
Québec en
santé

Résolution #2016-11-535 : Invitation à joindre le Regroupement pour un Québec en santé

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec souhaite mettre en place une politique gouvernementale de prévention en santé qui nécessite qu'on y investisse des moyens importants sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

associés au traitement de maladies chroniques imputables à de mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression indue sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget, limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain;

CONSIDÉRANT QUE des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre leurs efforts;

CONSIDÉRANT QUE les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modes de vie;

CONSIDÉRANT QUE le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation sur le tabac est le plus bas (29\$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50\$);

CONSIDÉRANT QUE le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

La Municipalité de Napierville appuie la demande du Regroupement pour un Québec en santé demandant au gouvernement du Québec:

De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises:

- a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme
- b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre

D'investir les revenus dans la mise en oeuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois.

ADOPTÉE

2016-11-536
Avis de
motion:
Adoption du
règlement
numéro 401-1

Résolution #2016-11-536 : Avis de motion: Adoption du règlement numéro 401-1

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller David Dumont qu'à une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement 401-1 modifiant le règlement numéro 401 concernant la rémunération du personnel électoral.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-11-537 Accès à la propriété: novembre 2016

Résolution #2016-11-537 : Accès à la propriété: Novembre 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement numéro 420 relativement au Programme d'accès à la propriété en date du 4 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y est stipulé que l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme sera versé aux propriétaires admissibles un an après la date d'occupation;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à verser l'aide financière accordée pour le mois de novembre 2016 soit:

- Madame Tammy Daigle et Monsieur Mikaël Perreault (1,500\$)
- Madame Audrey Surprenant et Monsieur Étienne Benjamin (2,000\$)
- Madame Vanessa Victoria et Monsieur Maxime Corriveau (2,500\$)

ADOPTÉE

2016-11-538 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

Résolution #2016-11-538 : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux, soit la rue Napier-Christie pour un montant subventionné de 967\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

2016-11-539 Édifices Municipaux: Décorations de Noël

Résolution #2016-11-539 : Édifices Municipaux: Décorations de Noël

CONSIDÉRANT QUE la compagnie « Décors Concept Enr. » a procédé en l'an 2010 à la fabrication de décoration de Noël pour l'Hôtel de Ville, le centre communautaire, le kiosque de la pointe des Patriotes et de la bibliothèque et en 2011 pour l'Édifice du comté;

CONSIDÉRANT QUE cette même compagnie offre les services de montage, démontage et remisage de ces dites décorations pour tous les endroits ci-dessus mentionné à l'exception du kiosque de la pointe des Patriotes pour un montant de 7,419.00\$ plus les taxes;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de « Décors Concept Enr. » pour la décoration des emplacements ci-dessus au coût de 7,419.50\$ plus les taxes.

Il est également résolu que le tiers du montant relatif à la bibliothèque sera payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

Il est également résolu qu'un montant de 1,000\$ soit facturé au CLD des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers

Déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de Madame la mairesse, Chantale Pelletier, Madame la conseillère Marthe Tardif et Messieurs les conseillers Ghislain Perreault, Daniel Dumontier, Mario Dufour et David Dumont ont été déposées au conseil municipal.

Varia

Varia

Public: Période de questions

Public: Période de questions

Intervention de : Mesdames Diane Coache, Ginette Tétreault Lucie Deland et de Messieurs Philippe Scotto D'anielo, Gilles Bourdeau et Marcel Rémillard.

Je, soussignée, directrice générale adjointe, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. adj. & sec.-trés.adj.

Madame la conseillère Marthe Tardif quitte son siège à 21h20 pour le reprendre à 21h22.

2016-11-540 Levée de l'assemblée

Résolution #2016-11-540 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 21h36.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE